

FLORENCE CHAVE-MAHIR

*Parole de Dieu contre parole du diable?
L'exorcisme et la communication du sacré (X^e-XIII^e siècle)*

L'exorcisme est une pratique liturgique instaurée dans l'Église ancienne et fille de nombreuses pratiques destinées à faire fuir le diable d'un corps, d'une chose ou d'un lieu par la parole ou les gestes¹.

Il a d'abord été un préalable au baptême car entre le IV^e et le VI^e siècle, les païens étaient considérés comme possédés de leurs anciens dieux, eux-mêmes assimilés à des démons. Ils devaient donc être exorcisés avant de pouvoir devenir chrétiens. Ensuite, l'exorcisme a évolué quand il est apparu que des baptisés aussi pouvaient être la proie du démon. Les possédés des évangiles constituent le type de ce personnage en premier lieu littéraire. Il ne s'agit pas de chrétiens tourmentés par le diable à la manière des anachorètes du désert ou comme le Christ lui-même, mais d'êtres plus profondément atteints. Le diable est entré en eux, il a pris la place de Dieu et il se démène dans ce corps. La victime du démon est littéralement déchirée, elle s'en prend aux autres et à elle-même, profère des blasphèmes, crie, tente parfois de se suicider. Le latin désigne le possédé de divers noms: *obsessus*, *demoniacus*, *energumenus*. Durant le christianisme occidental entre le X^e et le XIII^e siècle en particulier, l'exorcisme apparaît assez peu dans la liturgie alors qu'il est très visible dans diverses sources dont certaines relèvent de l'imaginaire: les vies de saints où il est un miracle de la sainteté par excellence, l'illustration des évangiles et des

¹ A. FRANZ, *Die Kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Freiburg im Brisgau 1909; F. CHAVE-MAHIR, *Une parole au service de l'unité. L'exorcisme des possédés dans l'Église d'Occident (X^e-XIV^e siècle)*, thèse dactylographiée, dir. N. Bériou, Université Lumière-Lyon II, 2004, à paraître.

vies de saints, les traités théologiques, le droit canon, les sermons qui usent parfois de l'image de la possession pour effrayer les pécheurs. Si, à cette époque, les possédés n'étaient pas présents partout, ils étaient bien dans les esprits. Cette enquête se place entre le X^e siècle, date de rédaction du pontifical romano-germanique à Mayence, et le XIII^e siècle, qui a vu une évolution importante de la représentation de la possession dans les vies de saints et dans les *exempla*, qui mirent chacun à leur manière en scène la possession et l'exorcisme. Trois sources principales seront ici envisagées: la liturgie, l'hagiographie et les *exempla*.

La communication du sacré est un acte de transmission de la Parole divine qui entre dans le plus vaste projet de «faire croire» les fidèles². Comment considérer la cure d'une pathologie tout à fait exceptionnelle, destinée à un cas-limite de la vie chrétienne, comme un moment de communication du sacré? En tant que rituel de l'Église, l'exorcisme est une parole efficace contre le diable, elle a pour but le retour de la sacralité divine dans le *servus dei*. Il convient donc de savoir quelles sont les conditions pour que cette parole soit efficace et de voir si celles-ci permettent le retour du divin dans le possédé momentanément envahi par le diable. D'un autre côté, l'exorcisme est l'un des rares lieux d'apparition du diable qui est désigné, qui prend la parole dans une sorte de scène. Quel type de présence le diable incarne-t-il dans les récits d'exorcisme? Peut-on aller jusqu'à le considérer, lui aussi, comme un agent capable de communiquer le sacré?

L'EXORCISME, UNE PAROLE EFFICACE CONTRE LE DIABLE

Les conditions pour que l'exorcisme soit une parole efficace contre le diable relève de l'organisation du rituel. L'énoncia-

² *Faire croire. Modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du XII^e et XV^e siècle*, éd. A. VAUCHEZ, Rome 1981 (Ecole Française de Rome, 51). Dans le canevas programmatique du colloque figurait l'exorcisme qui n'avait pas été étudié à l'époque.

tion de la prière d'exorcisme doit répondre à certaines règles qui sont présentées dans les *ordines* liturgiques. Dans le pontifical romano-germanique rédigé vers 950 à Mayence, sont réunis un très grand nombre des formulaires d'exorcisme contenus, auparavant, dans la liturgie baptismale des sacramentaires carolingiens. Ces formulaires d'exorcisme sont par ailleurs assortis, dans cet ouvrage, de recommandations pour les exorcistes ainsi que le rituel de délivrance des ordres mineurs³.

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PAROLE

Pour que l'exorcisme chrétien soit valable et efficace, un clerc doit l'accomplir. Pour ce faire, il doit remplir des exigences de pureté rituelle et cléricale et ne pas avoir été possédé comme le recommandent les conciles d'Elvire et d'Orange au V^e siècle⁴. Le rituel d'ordination des exorcistes évoque le pouvoir conféré à tout clerc qui est passé par cette étape mineure du *cursus honorum*. Il a «le pouvoir d'imposer les mains» dans le cadre de la liturgie baptismale ainsi que «le pouvoir spirituel de mise en fuite des démons» et «de contraindre les mauvais esprits». Les exorcistes ainsi ordonnés sont enfin des *medici ecclesiae*⁵. Mais on ne confie pas l'exorcisme à de jeunes stagiaires que sont les exorcistes, de jeune clercs en formation⁶.

³ C. VOGEL - R. ELZE, *Le Pontifical Romano-Germanique du X^e siècle*, 1-2, Città del Vaticano 1963-1972 (Studi e Testi, 226-227).

⁴ R. GODDING, *Prêtres en Gaule mérovingienne*, Bruxelles 2001 (Subsidia Hagiographica, 82), p. 84-85.

⁵ Voir le formulaire d'ordination des exorcistes: «Prephatio exorcistarum: Deum patrem omnipotentem, fratres Karissimi, supplices deprecemur ut hos famulos suos N. benedicere dignetur in officium exorcistarum, ut sint spirituales imperatores ad abiciendos demones de corporibus obsessis cum omni nequitia eorum multiformi, Oremus. Et diaconus: Flectamus genua. Levate. Benedictio eorum. Domine, sancte pater, omnipotens eterne Deus, benedicere dignare hos famulos tuos N. in officium exorcistarum, ut per impositionem manuum et oris officium, potestatem et imperium habeant spiritus immundos coercenti et probabiles sint medici ecclesiae, gratiae curationum virtute confirmati. Per.», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 1, p. 17.

⁶ L'exorcistat n'est qu'une étape dans le *cursus honorum* des clercs. L'Eglise des X^e et XI^e siècle tente de faire respecter chacune des étapes de la formation

L'action d'exorciser revient à des personnes d'expérience, les prêtres⁷ ou les évêques. Cela tend à prouver la place accordée au clerc qui accomplit l'exorcisme: il est, par ses gestes et la conformité de son être au discours de l'Église, un garant pour la réussite du rituel et l'efficacité de la parole. D'après Irène Rosier-Catach, pour les théologiens des XIII^e et XIV^e, l'efficacité des formules sacramentelles est interprétée ainsi: c'est l'engagement personnel de l'officiant qui importe ce qui permet de mettre en valeur l'importance de l'intention dans l'action et la nécessité du respect des normes instaurées par l'institution. Le pouvoir des paroles relève alors d'un consensus imposé et accepté par tous⁸.

Autre garantie d'efficacité de la parole, l'exorcisme est associé à la lecture d'un livre qui comporte les formules prononcées sur le malade. L'ordination des exorcistes du pontifical de Mayence mentionne en effet la remise du livre des exorcismes aux candidats, c'est l'objet symbolique qui illustre leur fonction⁹. Il apparaît aussi dans certaines représentations figurées comme le sacramentaire de Marmoutiers qui présente la hiérarchie ecclésiastique au IX^e siècle: tous les ordres ecclésiastiques sont représentés de manière frontale et l'exorciste avec son livre¹⁰. Dans le sacramentaire de Drogon, au IX^e siècle, saint Arnoul, qui accomplit l'exorcisme des possédés, lit les exorcismes dans un livre qui est porté pour lui par un clerc¹¹. Au

cléricale. Voir A. FAIVRE, *Naissance d'une hiérarchie. Les premières étapes du cursus cléricale*, Paris 1977 (Théologie historique, 40); J.S.H. GIBAUT, *The Cursus Honorum. A Study of the Origins and Evolution of Sequential Ordination*, New York 2000.

⁷ «In primis, quando infirmus qui a demonio vexatur venerit ad sacerdotem», VOGEL - ELZE, *Le pontifical*, 2, p. 193.

⁸ I. ROSIER-CATACH, *La parole efficace. Signe, rituel et sacré*, Paris 2004.

⁹ «Libellum in quo scripti sunt exorcismi», VOGEL - ELZE, *Le pontifical*, 1, p. 17.

¹⁰ Sacramentaire de Marmoutier, milieu du IX^e siècle, Bibliothèque municipale d'Autun, ms. 19 bis, fol 1r; R.E. REYNOLDS, *The portrait of the ecclesiastical officers in the Raganaldus sacramentary an dits liturgico-canonical significance*, «Speculum», 46 (1971), p. 432-442; E. PALAZZO, *L'évêque et son image, l'illustration du pontifical au Moyen Âge*, Turnhout 1999.

¹¹ Miracles d'Arnoul de Metz, exorcisme de possédés dans la partie supérieure de l'initiale D, sacramentaire de Drogon, IX^e siècle, Paris, Bibliothèque Nationale de France, ms. lat. 9428, fol 91r.

XV^e siècle, lorsque les Rituels d'exorcisme se multiplient et deviennent omniprésents dans la liturgie et dans la pratique, le livre des exorcismes est un élément essentiel des représentations.

Pour que l'exorcisme puisse réussir, il doit enfin être accompli dans un lieu sacré: dans l'église, auprès de l'autel, comme le souligne le pontifical de Mayence¹². Plusieurs récits hagiographiques soulignent aussi que les possédés sont amenés au tombeau d'un saint. Ainsi, dans les miracles de saint Benoît, une petite fille possédée est conduite au tombeau¹³.

Tous ces éléments sont les conditions nécessaires pour que le consensus, qui rend possible l'efficacité du rituel, soit garanti. C'est dans ce cadre que la parole d'exorcisme peut revêtir sa dimension sacrée.

L'EXORCISME: UNE PRIÈRE À DIEU

Car l'exorcisme n'est rien d'autre que l'énonciation de la parole divine. Il est à la fois une adjuration contre le diable mais aussi et surtout une prière à Dieu.

«Je vous conjure, mauvais anges et esprits, persécuteurs des chrétiens, par le Père et le Fils et l'Esprit Saint et la venue de notre Seigneur Jésus Christ, par l'annonciation de l'archange Gabriel à la Vierge Marie, par la naissance du Seigneur, par son enfance, par sa persécution par le roi Hérode, par la Passion de notre Seigneur Jésus Christ, par le bois de sa croix, par son sang, par sa mort et sa résurrection, par son ascension dans le ciel, par sa venue sur les Apôtres, par son règne, par sa venue au jour du jugement et par son jugement juste des justes et des pécheurs, par toutes les vertus du ciel, par le chœur des anges, des archan-

¹² «Ducat eum sacerdos in ecclesiam ante altare», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 193.

¹³ «Quaedam puella, illius loci incola, ab immundo daemone fuerat arrepta, sub medio noctis tempore; quae ubi a suis parentibus adducta est ante mirificum tanti nostri advocati tumultum», *Miracula sancti Benedicti* (IV, 3), dans *Les miracles de saint Benoît écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie moines de Fleury*, éd. E. DE CERTAIN, Paris 1858, p. 178.

ges, des prophètes, des Apôtres, des martyrs, des confesseurs, par les vierges et tous les élus de Dieu; vous, démons, je vous conjure de ne plus avoir le pouvoir de tenter et de tourmenter ce serviteur de Dieu. Par celui qui est venu¹⁴.

L'exorcisme est une adjuration au le diable comme l'indique le début de ce formulaire. Mais dans l'ensemble des prières d'exorcisme du pontifical romano-germanique, le diable est peu nommé. Il est généralement désigné par: *diabolus, spiritus immunde, serpens antique*. Ces mots, qui sont des références bibliques, évoquent ainsi le diable sobrement. Limiter l'évocation du diable, c'est ne pas courir le risque d'un contre-sens de la part de ceux qui participent à l'exorcisme. Existe en effet au Moyen Âge la conviction selon laquelle nommer trop précisément le diable revient à l'invoquer comme le font les magiciens¹⁵. L'exorcisme est moins une adjuration au diable qu'une prière à Dieu.

Cette prière utilise directement le nom du Christ dont l'efficacité est reconnue contre les démons en raison de la croyance antique en la force des noms et en la capacité de la parole à les rendre présents. Comme les formulaires d'exorcisme baptismal, la prière invoque aussi une myriade d'entités célestes et terrestres en les mélangeant parfois sous le nom d'«élus de Dieu», ce qui renforce l'armée appelée à lutter contre les

¹⁴ «Coniuro vos, spiritus et angeli maligni, persecutores christianorum, per patrem et filium et spiritum sanctum et adventum domini nostri Iesu Christi, per annuntiationem Gabrielis archangeli ad Mariam virginem, per nativitatem domini, per infantiam eius, per persecutionem eius ab Herode rege, per passionem eiusdem domini nostri Iesu Christi, per patibulum crucis eius, per sanguinem, per sepulchrum eius, per resurrectionem eius, per ascensionem eius in caelos, per adventum eius super apostolos, per regnum eius, per adventum eius ad diem iudicii et iustum iudicium iudicandum inter iustos et peccatores, per omnes etiam caelorum virtutes, per choros angelorum, archangelorum, prophetarum, apostolorum, martirum, confessorum, virginum atque omnium simul electorum Dei; vos, demones, coniuro, ut non habeatis potestatem temptare vel fatigare hunc famulum Dei. Qui venturus est», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 206.

¹⁵ Sur la dangereuse proximité de certains antonymes comme *adjuratio/invocatio*, voir J.P. BOUDET, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e - XV^e siècle)*, Paris 2006.

démons réputés pour être légion et qui détiennent le don d'ubiquité.

Mais la prière d'exorcisme est aussi, on le voit ici, une anamnèse de la vie et de la mort du Christ, de sa Passion. Elle reprend les éléments du *Credo* qui réunit les différents articles de la foi. Il n'est pas étonnant de voir l'exorcisme se transformer en une récitation du *Credo* tant est essentiel le contenu de ce texte, résumé de la foi pour tous¹⁶. Cette prière est à la fois celle du prêtre ou de celui qui est chargé d'accomplir l'exorcisme et elle est reprise en écho par des fidèles, villageois, proches du possédé. Ainsi, la population qui assiste à l'exorcisme est associée par sa prière à la délivrance du mal. Il apparaît ainsi que le but de la prière d'exorcisme est aussi de transmettre dans ce qu'elle a de plus simple et de plus connu, la parole divine.

Un *ordo* particulièrement développé dans le pontifical de Mayence précise la mise en scène de l'exorcisme¹⁷. Le possédé est placé devant l'autel, lieu primordial de l'église, de la communication du sacré et de la venue du Christ dans l'eucharistie. Il est interrogé: le rituel suppose donc un questionnement mené par le prêtre qui appelle indirectement l'aveu d'un événement lié au diable, peut-être le fait d'avoir commis un péché en pensée ou en acte? Mais rien n'est dit sur les circonstances qui peuvent entraîner la possession¹⁸.

¹⁶ Dans la *Vita prima* de saint Bernard de Clairvaux, le saint invente un exorcisme en s'inspirant du *Credo*: «C'est là le corps qu'il a reçu de la Vierge, qui a été étendu sur l'arbre de la croix, qui a été mis au tombeau, qui est ressuscité de la mort et qui est monté au ciel devant les yeux des disciples. Par la puissance terrible de cette majesté, je t'ordonne, à toi esprit malin, de sortir de sa servante, et que tu n'aies jamais l'envie d'y revenir par la suite» (PL 185, II, 13, c. 276). Voir sur le *Credo*, J.-C. SCHMITT, *Du bon usage du Credo*, dans *Faire croire*, p. 337-361.

¹⁷ Cet *ordo* a pour titre: «Ad succurrendum his qui a demonio vexantur», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 193-205.

¹⁸ «In primis, quando infirmus qui a demonio vexatur venerit ad sacerdotem, ducat eum sacerdos in ecclesiam ante altare et diligenter inquirat ab eo, sive masculus sit sive femina, quomodo aut qualiter illi eadem passio evenerit», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 193.

Le prêtre s'approche ensuite du possédé, se prosterne devant la croix, chante les sept psaumes de la pénitence. L'exorcisme est donc une prière chantée car, depuis l'Antiquité chrétienne, existe la conviction que certains Psaumes sont propres à la *metanoia* et à la confession des péchés. La dimension sonore de ce rituel est tout à fait conforme au déroulement de la liturgie médiévale¹⁹, et il est probable que, dans le cas de l'exorcisme, le chant des psaumes a une valeur équilibrante. Le Livre de Samuel de l'Ancien Testament raconte comment David, pasteur de brebis et citharède, a été appelé à la cour du roi Saül pour apaiser ses angoisses et sa souffrance psychique par la musique de sa cithare et il finit par le remplacer sur le trône²⁰. Après cela, le possédé se relève de terre, le malade confesse tout à Dieu et tous ses péchés et le prêtre le réconcilie²¹. Souvent, le possédé n'est pas en état de confesser quoi que ce soit — ici *confiteatur* signifie «déclarer pleinement» et correspond à la proclamation de la foi en Dieu. L'interrogatoire s'adresse aussi au diable qui aime bien prendre la parole au cours de l'exorcisme, mais ce sont surtout les récits hagiographiques qui racontent les «interrogatoires de démons».

Ensuite, le prêtre chante les litanies, des prières liturgiques qui expriment la supplication par des invocations auxquelles

¹⁹ O. CULLIN, *La parole en perspective: musique et construction liturgique au Haut Moyen Âge*, dans *Prédication et liturgie au Moyen Âge. Actes du XIV^e Symposium d'études sur la prédication médiévale*, dir. N. Bériou, Lyon, 16-20 juillet 2004, Brepols (à paraître).

²⁰ Voir M. DULAËY, «Des forêts de symboles». *L'initiation chrétienne et la Bible (I^e-VI^e siècles)*, Paris 2001 et G. ROUGET, *La musique et la transe. Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession*, Paris 1990; P. HORDEN, *Music as Medicine. The History of Music Therapy since Antiquity*, Aldershot 2000.

²¹ «Et, antequam aggrediatur eum sacerdos, prosternat se in crucem, canendo septem psalmos penitentiae, adiciens istam orationem: Domine Deus omnipotens, propitius esto michi peccatori, qui omnes homines vis salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire. Suscipe orationem meam, quam fundo ante conspectum clementiae tuae pro famulo tuo, qui, a demonio vexatus, ad misericordiam tuam confugit. Per dominum. Posquam de terra surrexit, confiteatur infirmus omnimodis Deo et sacerdoti omnia peccata sua et reconciliationem ab eo percipiat plenam», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 193.

l'assemblée répond par des formules répétitives. Elles sont inverses de l'exorcisme car favorables à la rédemption, à l'intégrité des êtres, à la fécondité, à la paix, à la libération de captifs alors que l'exorcisme s'oppose plus simplement à la présence du diable. Le chant collectif, et la réponse du chœur des fidèles donne encore une dimension collective à la prière. Ensuite, le prêtre purifie le sel et l'eau et asperge le possédé tout en prononçant la litanie *Asperges me* et le psaume *Miserere mei*. L'eau et le sel bénits sont utilisés dans la plupart des bénédictions au Moyen Âge. Dès le premier christianisme, ils ont une fonction purificatrice et apotropaïque visible dans la liturgie du baptême et en particulier dans la liturgie de l'exorcisme baptismal²². L'exorcisme se poursuit par des gestes et d'autres prières: le prêtre pose la main sur le sommet de la tête du malade et fait trois croix, il le signe entre les épaules à trois reprises. Le malade fléchit son genou car il est affaibli et il se tient à la droite du prêtre²³. Le signe de croix, omniprésent dans la litur-

²² A. FRANZ, *Die Kirchlichen*, 1, p. 43-154 pour l'eau bénite et p. 221-229 pour le sel.

²³ «Tunc imprimis sacerdos aspergat super eum salem et aquam benedictam, cum antiphona: Asperges me, domine et cum psalmo Miserere mei. Sequitur oratio. Deus, qui es medicus salutaris, ad deferenda quae tibi iugiter debemus obsequia, tribue nobis tam corporum quam mentium sanitatem. Per. Et ponat manum in summitate capitis hominis infirmi et crucem faciat tribus vicibus, dicens. Exi ab eo, Satanas, et da locum spiritui sancto paraclito. † Similiter signet eum inter scapulas tribus vicibus, dicens Exi foras, spiritus inmunde, ab hac creatura Dei. Et sic flectat genua sua qui est languidus et stet ad dexteram sacerdotis et dicat sacerdos hanc prefationem: Oremus, fratres karissimi, pro fratre nostro, qui secundum carnem infirmitate vexatur, ut desuper mittat illi Deus angelum pacis, angelum salutis, cum medela caelesti, ut eum dominus visiatre et corroborare dignetur. Per. Sequitur oratio. Domine, sancte pater, omnipotens aeterne Deus, per impositionem manuum mearum refugiat diabolus ab universis compaginibus membrorum hominis istius, in nomine domini nostri Iesu Christi qui nos suo sancto sanguine redemit, quique venturus est iudicare vivos et mortuos. Domine Iesu Christe, cui omnia subiecta sunt, quem omnis natura et omnis creatura pavescit recedens in semetipsam, cum te ad auxilium invocemus, cuius audito nomine serpens mansuescit et draco fugit et silet vipera et rubeta statim torpescit, scorpio extinguitur, regulus vincitur et spalangius nichil noxium operatur et omnia venenata et adhuc ferotiora repentia et animalia noxia tenebrantur et omnes adversae naturae radices inanescunt. Tu extingue hunc venenosum serpentem, virus eius extingue, operationes eius mortifica, quas in se habet <vires> evacua et da in conspectu tuo omni-

Questo è il paragrafo principale? deve avere più importanza di quello sottostante? Se si bisogna cambiare

10

FLORENCE CHAVE-MAHIR

gie chrétienne, revêt une dimension particulière au moment de l'exorcisme. Ces gestes sont faits sur le front du possédé et parfois, toutes les parties du corps sont successivement signées. D'autres formules du pontifical de Mayence adjurent ainsi le diable de quitter chaque partie du corps. Une énumération part de la tête et des cheveux, elle mentionne toutes les parties du visage, entre dans la bouche et explore le cou, la poitrine, le cœur, tous les membres, à l'intérieur comme à l'extérieur, les os, les nerfs, les veines, le sang, les pensées, les paroles, toutes les actions²⁴. Par le signe de croix, le diable est expulsé des différentes parties du corps qui doit être réordonné selon l'ordre divin.

L'exorcisme est donc une modalité de la communication du sacré puisqu'il est un rituel qui vise le retour de Dieu dans un corps profondément bouleversé par la survenue du diable en lui. Mais quel est le rôle du diable et a-t-il une place dans la communication du message divin?

→ *Le diable au service du sacré?*

L'ANTI-PAROLE DU POSSÉDÉ

Le diable se manifeste par une anti-parole dans les sources dans lesquelles il est mis en scène, c'est-à-dire, surtout, dans les vies de saints. Les récits hagiographiques s'inspirent des évangiles où le possédé de Gérasa hurle et se taillade avec des

bus his, quos tu creasti, oculos ut videant, aures ut audiant gratiam tuam, cor ut magnitudinem tuam intellegant, salvator mundi, qui cum patre», VOGEL - ELZE, *Le Pontifical*, 2, p. 198-199.

²⁴ «Domine, sancte pater, omnipotens eterne Deus, expelle diabolium ab homine isto N., de capite, de capillis, de vertice, de cerebro, de fronte, de oculis, de auribus, de naribus, de ore, de lingua, de sublingua, de gutture, de collo, de pectore toto, de corde, de corpore toto, de omnibus membris, de compaginibus suorum membrorum intus et foris, de ossibus, de venis, de nervis, de sanguine, de sensu, de cogitationibus, de verbis, de omnibus operibus suis, de inventute, de omni conversatione eius hic et in futuro, ut operetur in eo virtus Christi Iesu filii Dei vivi et altissimi, qui regnat in saecula seculorum. Amen», *ibid.*, p. 192.

cailloux²⁵. Ainsi, dans la *Vita prima* de saint Bernard de Clairvaux, une petite fille est amenée au saint, elle crie et grince des dents²⁶. Sigewise, la possédée exorcisée par Hildegarde de Bingen, crie et fait des choses inconvenantes²⁷. Dans un récit de Guillaume de Malmesbury, un vaurien est possédé au passage d'une procession car il a eu des gestes et des paroles obscènes, sa possession se traduit par un *crepitem ventris*, des flatulences²⁸. Ainsi, il apparaît que le possédé est métamorphosé en diable, il crie, crache, grince des dents, il adopte un masque effrayant. La possession prend la forme d'une anti-parole qui est l'inverse de la communication du sacré. En réalité, il ne s'agit que de l'un des multiples modes d'expression du diable dont la parole est profondément ambiguë.

En effet, le diable peut aussi avoir la langue bien pendue, et lorsqu'il parle à travers la bouche d'un possédé, c'est souvent pour proférer divers blasphèmes:

Cette petite fille, habitante de ce lieu, fut saisie par le démon immonde au milieu de la nuit. Elle est conduite par ses parents devant le miraculeux tombeau du saint. Son audacieux tortionnaire commence alors à proférer ces paroles tout en torturant encore la pauvre fillette: Alors, Benoît, vieille motte de gazon, qu'avons-nous de commun avec toi? Pourquoi mort poursuis-tu ceux qui, vivant nulle part, ont le pouvoir de régner quelque part? Qui es-tu pour nous? Je t'adjure de ne pas rester dans l'erreur²⁹.

²⁵ Marc 5, 1-20; F. CHAVE-MAHIR, *Les cris du démoniaque. Exorciser les possédés dans les récits hagiographiques des XII^e et XIII^e siècles*, dans Haro, Noël, Oyé! *Pratiques du cri au Moyen-Âge*, éd. D. LETT - N. OFFENDSTADT, Paris 2003, p. 131-140.

²⁶ «Il regarde l'être qui grince des dents (*frendentem*) et crie devant lui (*stridentem*)», *Vita prima S. Bernardi*, II, 11, PL 185, c. 275.

²⁷ *Vita Sanctae Hildegardis*, éd. M. KLAES, III, 20, Turnhout 1993 (CCCM, 126), p. 56.

²⁸ Guillaume de Malmesbury, *Gesta pontificum anglorum*, éd. N.E.S.A. Hamilton, London 1870 (*Rerum britannicarum mediæ aevi scriptoes*, 52), p. 436.

²⁹ «Quaedam puella, illius loci incola, ab immundo daemone fuerat arrepta, sub medio noctis tempore; quae ubi a suis parentibus adducta est ante mirificum tantî nostri advocatî tumulum, coepit audax pervasor Dei fabriciae, illum verbis hujusmodi laccessere et miseram diris cruciatibus discernere: 'En, inquiens, Benedicte, cespes vetutissime, quid nobis tecum commune? Cur mortuus insequeris quos vi-

Lorsqu'il prend la parole, le diable est volontiers provocateur, il tourne ainsi en dérision le nom des saints. Benoît devient une «vieille motte de gazon»; Bernard de Clairvaux est qualifié de «*Bernardulus*, mangeur de poireaux»; Hildegarde de Bingen enfin est appelée *Scrumpegarde*, un mot inventé pour la circonstance qui signifie à la fois vieille (*vetula*) et ridée (*Scrumpeleich*)³⁰, il va parfois même jusqu'à appeler la Vierge «la Mariole»³¹. Le diable se lance aussi dans des envolées blasphématoires comme cet exorcisme inversé qu'il adresse à saint Benoît et qui rappelle les paroles des démons face au Christ³². Bien souvent, le diable rappelle des idées attribuées aux hérétiques comme le dénigrement de la présence du Christ dans l'eucharistie³³.

C'est la part sombre de la possession qui domine dans l'hagiographie. À partir du XII^e siècle, dans certains récits hagiographiques et dans les *exempla*, au XIII^e siècle, une autre figure de la possession apparaît. Le possédé endosse alors un nouveau rôle: celui du «maître de vérité» qui révèle la vérité cachée aux hommes.

LE POSSÉDÉ, «MAÎTRE DE VÉRITÉ»

Guinehochet est l'un de ces possédés devins. Un individu se présente à lui en prétendant tester sa capacité à dire la vérité et lui demande combien il a de fils. Le possédé lui ré-

vens nusquam regnare alicubi permisisti? Quid nobis et tibi? Ne erres obtestor', E. DE CERTAIN, *Les miracles de saint Benoît*, p. 178.

³⁰ L. MOULINIER, *Quand le Malin fait de l'esprit, le rire au Moyen Âge vu depuis l'hagiographie*, «Annales. Économie, Sociétés, Civilisations», 53/3 (1997), p. 457-475.

³¹ F. CHAVE-MAHIR - O. LEGENDRE, *Les possédés de Lodi. Parcours de deux témoignages exceptionnels sur l'exorcisme au XII^e siècle*, «Revue Mabillon», n. s., 18 (2007), p. 131-159.

³² «Et erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo et exclamavit dicens quid nobis et tibi Iesu Nazarene venisti perdere nos scio qui sis Sanctus Dei» (Marc 1, 23-28).

³³ *Vita Norberti archiepiscopi Magdeburgensis*, éd. R. WILMANS, dans *MGH, SS* 12, Hannoverae 1856, p. 663-706: 681.

pond: un seul. L'homme se moque de lui et affirme en avoir deux mais Guinehochet affirme que l'un d'eux est le fils du curé. Le possédé refuse de dire lequel des deux fils n'est pas le sien et lui impose la leçon: il devra les accepter ou les rejeter tous les deux³⁴. Sous la forme de petites scènes, narrées dans de nombreux *exempla*, le possédé est consulté et révèle les adultères, les jalousies et les trahisons. Pour le diable, prêcher la vérité revient à faire moisson parmi les pécheurs car l'argument qu'il répète à l'envi est que s'ils ne suivent pas les principes de la foi alors qu'ils leurs ont été exposés, les fidèles seront d'autant plus fautifs et iront en enfer.

Ces «nouveaux possédés» ne sont plus effrayants, ils tiennent un discours clair aux hommes et ne sont pas exorcisés. Ils sont en revanche des sortes de porte-parole de l'Église. Ils ne se contentent pas de servir de devins bien utiles pour résoudre les petits conflits du quotidien, mais sont aussi capables de révéler la vérité de la foi. Cette figure du démoniaque prédicateur s'explique peut-être par le fait que les possédés du XIII^e siècle, soumis à de nombreux exorcismes, à des interrogatoires et présentés à la foule, finissent par développer un véritable talent de la révélation³⁵. Transportés de lieu en lieu pendant des années, attachés parfois à un sanctuaire, interrogés à de nombreuses reprises au cours de séances d'exorcisme, endossent le rôle que l'on attend d'eux, en l'occurrence, la révélation de la vérité, une vérité facile à connaître pour quelqu'un qui

³⁴ «Guinehochet de omnibus vera respondebat, sic enim demon ille se vocari faciebat. Tandem unus eum temptans ait: 'Dic mihi quot filios habeo'. Cui Guinehochet respondit: 'Unum solum filium habes'. Tunc ille convocatis omnibus ait: 'Dicebatur quod iste non mentiebatur et ecce manifeste mentitus est mihi, dicens quod non habeo nisi unum filium, cum ego, sicut scitis, habeam duos'. Cui Guinehochet demon ridens et irridens respondit: 'Verum dixi, non habes nisi unum, nam alius est sacerdotis'. Ille vero erubescens et valde iratus ait: 'Dic mihi quis ex duobus est sacerdotis filius ut eum eiciam'. Demon respondit: 'No[n] dicam tibi, sed oportebit te utrumque abicere vel utrumque pascere», Jacques de Vitry, *Exempla ex sermonibus vulgaris*, éd. T.F. CRANE, London 1890, 233, p. 97.

³⁵ B. NEWMAN, *Possessed by the Spirit: Devout women, demoniacs and the apostolic life in the Thirteenth century*, «Speculum», 73 (1998), p. 733-770; N. CACIOLA, *Discerning Spirits. Divine and Demonic Possession in the Middle Ages*, Ithaca-London 2003.

est le fidèle d'une église et qui est habitué à participer à la messe et à écouter le sermon. Le démoniaque a donc, dans la première moitié du XIII^e siècle, un rôle social à jouer.

Cette figure du possédé n'est pas une totale nouveauté, elle était déjà présente dans l'hagiographie du XII^e siècle, par exemple dans les miracles de saint Godehard:

Au temps où saint Godehard résidait dans la cité de Ratisbonne, sans doute pour une affaire de son monastère, là une femme, assiégée par le diable, fut conduite à lui pour être guérie. Voyant cela, l'homme de Dieu dit: «Réponds-moi, esprit immonde, aux questions que je te pose, que fais-tu ici dans une créature de Dieu?» A cela le démon répond: «Je possède son âme de plein droit, car elle est une enchanteresse (*incantatrix*), et par elle j'ai gagné de nombreuses âmes». Et l'homme saint de répondre: «Pourquoi les enchantements font-ils qu'elle est tienne?» Le démon dit: «N'as-tu pas lu que le Seigneur a ordonné d'exterminer les devins, et les enchanteurs? Que font de telles personnes si ce n'est qu'elles me servent, moi et mes princes? En effet, ce sont des idolâtres, mais c'est à peine si nous pouvons en posséder certains à bon droit car ils sont pris dans le filet des vices. Ignorestu que parmi mille enchanteresses ou devins c'est à peine si l'on en trouve un qui veuille bien avouer le vice? En effet, nous leur clouons la bouche de sorte qu'ils ne veuillent en rien parler de telles choses»³⁶.

³⁶ «In civitate Ratisbona quodam tempore sanctus Godehardus morabatur pro negotio forsan sui monasterii: ubi quaedam obsessa a daemonio ad eum ducabatur, ut sanaretur ab eo. Quam vir Dei inspiciens ait: 'Responde mihi, immunde spiritus, ad ea quae a te quaero; quid hic agis in creatura Dei?' At demon ait: 'Pleno iure est anima ipsius mea, quod incantatrix est, et per eam multas animas lucratus sum'. Et ait vir sanctus: 'Quare propter incantationem tua est?' Et daemon ait: 'Nonne legisti, quia dominus pithones, divinos, et incantatores iussit exterminari? quid enim tales faciunt, nisi quod mihi meisque principibus deserviunt? Idololatrae enim sunt. Vix etiam aliquos tanto iure possidere possumus, quanto huiusmodi vitii irretitos. Nunquid ignoras, quod inter mille incantatrices aut divinos vix una invenitur, quae vel qui velit hoc vitium confiteri? Sic enim ora ipsorum claudimus, ut de talibus loqui nihil valeant quovis modo'. Et ait vir sanctus: 'Scio, quia magna est malitia tua et tuorum similium; nec tamen dubito, quod maior bonitas Dei est et clementia. Ergo, immunde spiritus, da honorem Deo, et recede ad hac creatura eius, ut redeat ad gratiam, quam tu ab ea abstulisti'. Et daemon ait: 'Cur me in tantam agis violentiam? quid feci tibi? aut quid habes

Ici, le diable reprend l'idée que les enchanteresses sont associées au diable par leurs actions. Pour Isidore de Séville, les enchanteurs sont en effet «ceux qui exercent leur art par des paroles»³⁷, et ici, cet art magique pratiqué aussi par les devins qui prédisent l'avenir par des artifices, est jugé par le diable lui-même comme étant son domaine. A sa manière, le diable indique la limite qu'il convient de ne pas franchir. Peu à peu, ce «maître de vérité» s'affirme non seulement comme dénonciateur des pécheurs mais aussi de ceux dont la foi dévie: les enchanteurs, des idolâtres du diable, mais aussi, les hérétiques.

Les frères dominicains, amenés à lutter par la parole contre les hérétiques et à les poursuivre dans le cadre de l'Inquisition à partir des années 1220, ont un lien particulier avec le diable qu'il convient de souligner. A travers eux, la prédication et la lutte contre les hérétiques, incarnée dans l'Inquisition, deviennent étroitement liées. Plus que jamais, la vérité défendue par le possédé est au service de la foi contre les hérétiques, comme le prouve un très dense exemple présenté par Thomas de Cantimpré:

contra me?) Et ille ait: 'Audi, proterve et immunde spiritus: in illa aeterna patria, de qua tu superbiens cecidisti, tanta mihi erit laetitia de bono communi, ut de meo proprio; imo et multo maior. Et ideo hic dolere convenit de malo alieno multo fortius, quam de malo proprio. Per hoc enim vitam aeternam promerebor. Habeo ergo contra te iustam causam, quod minus iuste possides et punis sororem meam, plasma Dei creatoris tui. Non enim, ut asseris, ago tibi violentiam; sed pro gloria Dei et amore plasmatis eius, pro quo unigenitus eius sanguinem suum fundens, amarissimam mortem sustinuit, contra te non pugil, sed victor gloriosus (decerto). Ergo tibi praecipio, superbe et immunde spiritus, in nomine Iesu Christi recede ab ea; et non praesumas ammodo creaturam Dei molestare'. Et sic spiritus ille malignus abcessit: et mulier ut mortua cecidit. Sed vir sanctus subito eam erexit; recta vero publice vitium incantationis, quod dudum multoties perfecerat, cum lacrymis est confessa, quam et vir sanctus absolvit virtute passionis Iesu Christi», *De miraculis a Godehardo in vita Patris et in actibus prioribus non indicatis*, éd. R. WILMANS, dans *MGH*, SS 11, Hannoverae 1854, p. 218-221: 220.

³⁷ Pour Isidore de Séville, «les magiciens sont ceux que l'on appelle vulgairement maléficieux (*malefici*) à cause de la grandeur de leurs forfaits. Ils troublent les éléments, bouleversent les esprits des hommes, et les tuent sans leur faire boire de venin, mais seulement par la violence de leur enchantement», BOUDET, *Entre science et nigromance*, p. 90-92.

J'ai entendu parler d'un autre possédé par l'intermédiaire de qui s'est exercé un étonnant jugement de Dieu. Il y avait dans la cité de Cambrai un hérétique, très rusé, qui craignait beaucoup d'être découvert et brûlé par les frères prêcheurs. C'était en effet le temps où ceux-ci en avaient fait monter beaucoup sur le bûcher. Aussi avait-il simulé une attaque démoniaque (*finxit se arreptus a demone*) et pour cette raison ses amis l'avaient lié et amené à Haspres où saint Achaire a la puissance de guérir les possédés (*obsessos*): ainsi on lui reprocherait non pas son hérésie affichée, mais tout simplement sa folie (*furiam*). Mais voilà qu'un certain clerc possédé par le démon (*obsessus a demone*) et pour cette raison lié en cet endroit apprit que Gilles Boogris (c'était le nom de l'arrivant) avait été déposé, lié, lui aussi. La nuit suivante, ce clerc possédé (*obsessus*) réussit, par la permission divine à se dégager. Rassemblant alors des nattes et des litières ainsi que des bancs de l'église, il entassa le tout au dessus de l'hérétique qui demeurait lié. Celui-ci croyant à un jeu un peu fou commence par dissimuler jusqu'à ce que le clerc aille chercher du feu pour enflammer tout ce monceau. C'est alors que l'hérétique poussa des cris. A sa voix les gardes se réveillèrent et tentèrent d'éteindre le feu, mais le clerc qui avait trouvé un glaive près de son lit par hasard les en écarta violemment et provoqua ainsi la combustion de l'hérétique. Sans retard, le jugement de Dieu s'étant ainsi exercé, le clerc fut libéré du démon et apparut pleinement guéri³⁸.

³⁸ «Audi et de alio obsesso mirum Dei iudicium. Erat circa Cameracum civitatem quidam hereticus, astutus valde, qui metuens inquiri et comburi a fratribus Predicatoribus, qui in dicta civitate eo tempore plurimos comburebant, finxit se arreptum a demone, et ob hoc ad sanctum Aicadrum in Aspera, obsessos curare potentem, ligatus ab amicis deductus est ut in eo non heresim propalatam, sed furiam reputarent. Et, ut audivit quidam clericus obsessus a demone et ligatus quod Aegidius Boogris (sic enim vocabatur) ligatus poneretur in loco, subsequenti nocte idem obsessus clericus divino nutu solutus est. Et aggregans mattas et stramina, atque ecclesia scamna super ligatum hereticum cumulavit. Ludum autem et furiam credens ille, dissimulat quoad usque clericus ignem de lampade sumens, comburere cumulum coepit et tunc haereticus exclamavit. Ad cuius vocem expergefacti custodes, cum ignem extinguere niterentur, clericus arrepto gladio, quem casu iuxta lectum invenit, omnes violenter abegit, et hereticum in igne combussit. Nec mora, divino exacto iudicio, clericus a demone liberatus, et plene sospes apparuit», THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Bonum universale de apibus*, éd. G. Colvenere, 2, Duaci 1627, 57, 68, p. 592-593.

Dans ce récit édifiant qui clôt le *Bonum universale de apibus* de Thomas de Cantimpré (entre 1256 et 1263), un hérétique fait le choix, pour échapper à l'Inquisition, de passer pour possédé du démon. L'individu simule la possession, ce qui est déjà une preuve de sa perversité et de son appartenance au diable. Faux possédé, il subit quand même le sort que lui réserve l'Inquisition, il est brûlé. L'événement est raconté à la manière d'un miracle qui prend la signification d'une ordalie. C'est un vrai possédé, traditionnellement enchaîné à une église et cleric de surcroît, qui découvre la vérité. Dieu permet alors qu'il se détache de ses liens et, par une mise en scène pouvant faire croire à un jeu, il organise un bûcher. Il peut défendre le feu qu'il prépare de leurs gardiens, par un glaive présent ici «par hasard» et laisse s'accomplir le jugement divin. L'épisode lui sert d'exorcisme car il est guéri. Ce récit est révélateur de la proximité établie entre possession et hérésie d'une part, Inquisition, jugement de Dieu et exorcisme d'autre part. Le vrai hérétique, mais faux possédé, qui relève de la justice divine est bel et bien puni et le vrai possédé est exorcisé. Enfin, dans cet affrontement dans lequel le diable occupe une place importante, ce sont les frères dominicains qui sont chargés de mener la poursuite de l'hérétique, frères par ailleurs destinés à jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre les déviances à travers l'Inquisition.

Alors cette figure du diable qui peut aussi dire la vérité, en particulier lorsqu'on l'interroge au cours des exorcismes, est bien au service de l'Église. L'exorciste ne laisse en effet parler le diable que dans la mesure où il confirme ce que le clergé dit par ailleurs. La figure du diable répugnant n'est qu'un paradoxe de surface, un démon qui se permet tous les outrages, qui n'hésite donc pas à dire ce qu'il pense, est d'autant plus crédible. Dans le domaine de la lutte contre les hérétiques, diabolisés de longue date, le possédé, qui n'est ici qu'une figure littéraire, aide l'Église à maintenir la cohésion sociale dont elle a besoin.

La communication du sacré dans l'exorcisme passe donc par le respect d'un certain nombre de conditions rituelles. Dans

leur contenu, les formules d'exorcisme sont des prières qui rappellent parfois le *Credo*, comportent le chant des psaumes et des litanies, les signes de croix et les aspersion d'eau et de sel bénits. Cette liturgie est proche des prières de la messe et a une dimension baptismale. Ce sont des gestes et des paroles de réintégration du possédé dans l'ordre sacré. La totalité des fidèles présents est associée à ces prières parce qu'elle les connaît, la communauté fait corps. Ainsi, l'exorciste n'est pas seul dans son combat contre le diable et le possédé, lui aussi, bénéficie des vœux collectifs. Les exorcismes des possédés ne se contentent donc pas, au Moyen Âge, de mettre en scène la réintégration dans le giron de l'Église d'un être momentanément atteint par le diable. Ce moment d'affirmation de la liturgie chrétienne contre un trouble effrayant se double d'un discours parfois inattendu de celui qui est en train d'être combattu. Par un étonnant volte-face, le diable des exorcismes devient un utile auxiliaire de l'Église.

L'exorcisme des possédés permet donc d'envisager un moment particulier de la transmission du sacré, c'est-à-dire du discours de l'Église. Ce rituel présente à la fois une parole divine qui parvient — presque — toujours à mettre en fuite le diable, c'est un rare lieu où l'efficacité de la prière se fait presque tangible, et une parole diabolique qui, forte de sa valeur subversive, confirme le même message. Cette double version des mêmes obligations religieuses, ne pas pécher et surtout rester dans le giron de l'Église, est une manière efficace de communiquer le sacré.